

DEC190092DR08

Décision portant délégation de signature à Mme Marion BLIN adjointe au délégué régional, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic HAMON, délégué régional de la délégation Centre limousin Poitou-Charentes

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC181660DAJ du 30 mai 2018 nommant Ludovic HAMON délégué régional pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes à compter du 1er janvier 2019 ;

Vu la décision DEC160689DAJ du 23 mars 2016 nommant Mme Marion BLIN adjointe au délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes.

Vu la décision DEC180118DR08 du 11 janvier 2018 nommant Mme Fatiha OUARDAD aux fonctions de responsable de la Cellule mutualisée de gestion de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes.

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic HAMON, délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes, délégation est donnée à Mme Marion BLIN, Adjointe au délégué régional, Ingénieure de recherche, à l'effet de signer, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic HAMON et de Mme Marion BLIN, délégation est donnée à Mme Fatiha OUARDAD, Assistante ingénieure, Responsable de la Cellule de gestion mutualisée, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}

Article 3

La décision n° DEC180689DR08 du 12 février 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 4 janvier 2019

Ludovic HAMON
Délégué régional